

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 11 avril 2022

Présents :

Mme DIAS, Maire

MM LEBAS, LEFEBVRE, MACHU Adjoint

Mmes, LOPATA, GUENNETEAU

MM LEPAYSAN, PINCHEDEZ, TONNELIER, PAQUET

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés : Mmes OSORIO, BORYCZKA, CASTAN, CARON,

M DAFFARA

Secrétaire de séance : M. TONNELIER

1 / Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2021

Après quelques corrections de forme, le compte rendu est soumis au Conseil.

Approbation à l'unanimité

2 / Les absences : Madame le Maire informe le Conseil Municipal des difficultés rencontrées au sein de l'équipe Municipal liées à des absences pour congés et pour maladie (dont cas de Covid).

3 / Présentation des comptes administratifs M14 et M49 pour l'année 2021

Après présentation des comptes administratifs M14 (budget principal) et M49 (budget assainissement) par Monsieur Machu, les comptes administratifs sont approuvés.

Madame le Maire fait remarquer que la renégociation des contrats des photocopieurs a diminué le coût copie. Cela permet de faire plus de copies localement, pour la Mairie et les associations notamment, sans augmenter ce poste dans le budget de la commune.

4 / Présentation des comptes de gestion M14 et M49 pour l'année 2021

Après présentation des comptes de gestion M14 et M49, Madame le Maire quitte la salle et M. Tonnelier, doyen d'âge, met au vote les comptes de gestion M14 et M49, approuvés à l'unanimité.

5/ Affectation des résultats 2021

Monsieur Machu commente les résultats d'exécution du budget principal M14. Les comptes font apparaître les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : + 129 447,16 €

Déficit d'investissement : - 14 386,98 €

La répartition des résultats est proposée comme suit :

002 - fonctionnement : 3735 €

1068 - affectation du résultat : 125 712,16 €

Certains postes apparaissent comme sous consommés, notamment s'agissant de dépenses imprévues ou de maintenance. Le budget ayant été voté par chapitre, les incidences sur ces modifications sont faibles.

5/ Vote des taux des taxes locales

Madame le Maire propose de ne pas toucher au taux des taxes locales pour 2022, conformément aux engagements de campagne de l'équipe en place.

Foncier bâti : 46,75 %

Foncier non bâti : 51,18 %

Adopté à l'unanimité.

6/ Vote des budgets M14 et M49 pour l'année 2022

Budget communal

Monsieur Machu, présente le budget M14.

Recettes de fonctionnement : 572 000 €

Dépenses de fonctionnement : 572 000 €

Recettes d'investissement : 391 000 €

Dépenses d'investissement : 391 000 €

Section d'investissement

Les dépenses sont plus faibles que prévues. Les travaux de la rue Lejeune n'ont pas été réalisés en totalité sur 2021 et seront terminés en 2022.

Les recettes d'investissement ont été appréciées en conséquence. La récupération de la TVA sur les investissements de 2020 (FCTVA) n'a pas été reçue en 2021 (retard de versement de la DGFIP).

Les régularisations seront reportées sur le budget 2022.

Section de fonctionnement

Une analyse financière faite par notre conseillère de la DDFIP a mis en évidence le montant anormalement faible de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée à la commune, comparé aux autres communes tant sur le plan départemental, régional que national (50% de la moyenne des autres communes).

Nous attendons un retour des services expliquant cet écart.

Compte tenu de l'absence d'un agent, les charges de personnel sont plus faibles que budgétées.

Dépassement sur la ligne service incendie, expliqué par le décalage de perception l'année N-1.

Prévisionnel 2022

Quelques détails sur les dépenses de fonctionnement

- Augmentation du budget énergie
- Diminution sur certaines prestations liée à l'attention particulière apportée sur les contrats. Nous attendons un impact financier en diminution, grâce aux négociations de contrats, visible sur le bilan 2022.
- Frais de cérémonie en hausse, en comparaison aux périodes de restriction liées à la crise sanitaire
- Augmentation du budget du CCAS
- Augmentation de l'enveloppe « subventions aux associations »
- Provision pour prise en compte d'impayés de loyer

Recettes

Taxe professionnelle

La somme est figée, reçue par la CPPOH et redistribuée aux communes selon un barème établi.

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

La question reste en suspend concernant son calcul et nous nous rapprochons du sénateur Jérôme BASCHER pour obtenir plus d'informations. De même, nous n'avons pas obtenu de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), qui nous permet de financer nos projets d'investissements. Nous relançons la question auprès de la préfecture et du sénateur pour soutenir nos dossiers.

Investissements

Nous n'avons pas la possibilité d'emprunter pour financer nos projets d'investissements, l'octroi de subventions est donc indispensable.

- Plaine de jeux : nous allons retarder et phaser le projet pour permettre sa réalisation.
- Les travaux de sécurisation de l'entrée de village Rue Louis Drouard (Giratoire et trottoirs) seront financés en priorité.

Budget M49 (assainissement)

Monsieur Machu présente le budget assainissement comme suit :

Recettes d'exploitation : 69 565,82 €

Dépenses d'exploitation : 69 565,82 €

Recettes d'investissement : 106 958,75 €

Dépenses d'investissement : 106 958,75 €

Les budgets M14 et M49, sont approuvés à l'unanimité.

6 / Questions diverses

Pas de questions diverses

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00

Secrétaire de séance

Le Maire

G. TONNELIER

T. DIAS

Revoir les signatures

